



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 13 septembre 2004

Contact : **Anita DeCoste**

Conseil canadien du porc

(613) 236-9239

info@cpc-ccp.com

L'industrie porcine canadienne demande aux producteurs de porcs américains d'abandonner les poursuites commerciales

(Ottawa, Ontario) -- Le Conseil canadien du porc a émis la déclaration suivante aujourd'hui :

Le 17 août, le département américain du commerce a annoncé que les paiements de soutien agricole de l'industrie porcine canadienne étaient entièrement conformes à la loi américaine ainsi qu'avec les règles de commerce international. La décision a constitué une victoire pour l'industrie porcine canadienne ainsi que pour les clients américains mais un échec retentissant pour le National Pork Producers' Council (NPPC) aux États-Unis, l'organisation qui a déposé la demande de commerce.

La semaine dernière, le NPPC a publié un communiqué de presse, se plaignant de ces mêmes paiements. Le NPPC a tort dans les faits ainsi qu'au niveau juridique. Le communiqué de presse en question contient de nombreuses erreurs, telle que l'assertion selon laquelle le Commerce aurait précisé des paiements canadiens de soutien agricole illégaux. Le gouvernement américain n'a pas pu établir le bien-fondé des réclamations du NPPC, selon lesquelles des subventions illégales seraient versées aux producteurs de porcs canadiens. Perdre ce n'est pas gagner, peu importe les efforts employés dans le communiqué de presse pour retourner la situation.

Les paiements de soutien agricole sont une réalité aux États-Unis, au Canada ainsi que dans l'industrie agricole internationale. La récente décision de cette poursuite commerciale résulte sur le fait que le gouvernement américain a déclaré que les actions menées par le Canada étaient légales et conformes à la législation américaine ainsi qu'aux règles de commerce international. De plus, les paiements versés aux producteurs canadiens n'ont pas entraîné de difficulté dans l'industrie porcine américaine.

Les producteurs de porcs canadiens jouent un rôle essentiel dans l'industrie porcine nord-américaine. Les exportations porcines canadiennes aux États-Unis sont d'une valeur considérable pour les clients indépendants aux États-Unis. Des centaines de familles de producteurs américains achètent des porcelets en provenance du Canada et les élèvent pour l'abattage aux États-Unis. Nous demandons au NPPC de reconnaître que les porcs canadiens exportés aux États-Unis font l'objet d'un commerce équitable et qu'ils ne causent pas de difficulté à l'industrie américaine. Nous demandons également au NPPC d'abandonner cette question commerciale entre nos deux pays, celle-ci étant non nécessaire et contre-productive et

pouvant causer des difficultés auprès d'un certain nombre de producteurs et de transformateurs de porcs américains.

Le Conseil canadien du porc (CCP) est un organisme ombrelle, situé à Ottawa, qui représente les intérêts de ses neuf membres provinciaux et par eux, tous les producteurs de porcs au Canada. Parmi ses nombreuses tâches, le CCP œuvre pour le maintien de l'accès aux exportations pour ses membres ainsi que pour la défense de leurs intérêts dans les mesures commerciales.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web www.cpc-ccp.com, communiquer avec M^{me} Anita DeCoste, Conseil canadien du porc, au (613) 236-9239 ou envoyer un courriel à info@cpc-ccp.com.